

MSS-Planning



Table des matières	Page
Principes de base	4
Les Services	6
Enregistrer la licence	8
Les Paramètres généraux	11
Les Collaborateurs	14
L'interface principale	16
L'onglet « MENU »	19
Les Taches	22
Les Repos	26
Les Contrôles	31
Les Editions	33
Le Groupeware	36
Contact	38
Les cas particuliers	40

MySocialSystem (MSS-Planning) est un logiciel de gestion de planning spécifiquement adapté aux services médico-sociaux.







Les principes de base

Préparez le planning d'une semaine ainsi le planning que vous venez de réaliser est considéré comme planning en cours, puis une fois le planning contrôlé, vous devez le valider comme planning prévisionnel, vous pouvez alors le diffuser à vos équipes.

Pendant la dite semaine vous pouvez toujours réaliser les modifications nécessaires, en cas de changement d'horaire des uns ou des autres, pour aussi répondre aux nécessités du service.

Une fois la semaine passée et les corrections effectuées, vous devez validez le planning.

Le planning en cours devient validé et ne peut plus être modifié. Vous pourrez alors éditer les différents états notamment, l'état préparatoire de paie.





Les services

1. A quoi ça sert ?

Les services vous permettent de diviser vos équipes et donc avoir une vision par service des effectifs.

2. Créer un service.

A l'ouverture du programme, un service « test » est créé. Pour créer vos propres services il suffit de cliquer sur le bouton

	Sélectionnez un service			Créer un Service
Administration		Nor	m du service	Liste
Fermer 🔀	Continuer		Annuler 🥥	Valider 🗸

Inscrivez le nom de votre service dans la case.

3. Supprimer un service

Procédez comme pour créer un service puis cliquez sur le bouton



4. Modifier un service

Pour modifier un service, c'est très simple, suivez le début de la procédure pour supprimer un service puis cliquez sur le bouton (*crayon*), modifiez l'intitulé puis validez.

5. Visionner le service

Vous pouvez visionner le service actif sur la barre haut de la fenêtre principale.

MSS-Planning Version 2010.08.Pre013 Service : Cuisine

Vous pouvez aussi changer de service grâce à la liste déroulante en cliquant sur la petite flèche vers le bas.

Nous verrons plus loin que les employés doivent être rattachés à un service ou bien à tous les services.





Enregistrer la licence

1. L'enregistrement de la version de démonstration.

Pour utiliser la version de démonstration gratuitement pendant 30 jours vous devez vous enregistrer et obtenir un code de dé bridage.



Pour fonctionner la version de démonstration nécessite que le PC soit connecté à internet.

La version normale peut fonctionner sans Internet.

A l'ouverture du logiciel une fenêtre s'ouvre est vous demande d'entrer votre clé. Pour vous enregistrer vous devez compéter le formulaire avec vos coordonnées



Finissez en cliquant sur le bouton « Recevoir le code d'essai » Pour recevoir le code d'essai, vous devez fournir impérativement une adresse mail valide et être connecté à internet lors de votre enregistrement.

Vous recevrez sous quelques minutes dans votre boite mail le code qui vous permet de débrider le logiciel.

Ouvrez votre logiciel de messagerie habituel et relevez votre courrier.

Dans le mail que nous vous avons envoyé, vous pouvez lire votre code, copiez le avec les touches « ctrl+c »



Enregistrement démonstration

Entrez le code fourni dans le champ réservé à votre clé personnelle.

Cliquez sur le bouton « valider »





Une nouvelle fenêtre s'ouvre pour vous indiquer le temps de test restant.



2. Après avoir acheté une licence.

Dans ce cas aucun enregistrement n'est utile, puisque vous recevrez avec votre achat une clé USB qui débride automatiquement le logiciel, la clé doit rester enfichée sur le PC pendant l'utilisation du logiciel. Si vous oubliez d'enficher la clé USB, le logiciel repasse automatiquement en mode Démo.



Les Paramètres généraux

1. L'identité du service



Remplissez les coordonnées de votre établissement.

2. Les paramètres horaires



Cette page vous **permet** d'indiquer les heures durant lesquelles les temps de travail seront considérés comme de nuit.

Vous pouvez aussi **indiquer** les majorations légales pour les heures de nuit.

3. Les données horaires



Dans les données horaires vous devez indiquer le temps de travail maximum autorisé par jour, par nuit, le temps de repos nécessaire entre 2 séquences de travail, l'amplitude de travail, le nombre de Congés payés acquis par mois complet de présence. Le temps de travail équivalent par CP est le temps horaire (en décimale) que vous devez compter à chaque jour de CP pris.

4. Les jours fériés

Etape 5/	/5			Ass	istant de Démarrage Paramètres Généraux
	[≑] Mois	Jours	+ Feries	7	
Jour de Paques			0101		
🗹 Lundi de Pâques	5		0501		
Jeudi D'ascension		8	0508		
		14	0714		
Lundi de Pentecôte	8		0815		
Vendredi Saint	11		1101		
			1111		
	12	25	1225		
Précédent					Suivant
Precedent				_	Suivant

Les jours fériés sont automatiquement indiqués dans la table de droite. Vous pouvez ajouter aussi les jours fériés en libre choix dans la liste de gauche. Il suffit alors de cocher les cases des jours considérés comme fériés.

5. L'agenda



Vous pouvez choisir la granularité de l'agenda, cela vous permet de déterminer l'intervalle visible dans l'agenda. 15m, 30m, 1h

Enfin, vous pouvez valider vos entrées.







Les collaborateurs

1. Créer un nouveau collaborateur

Etape 1/3	Assistant de Démarrage
Renseignez l'état civil du collaborateur	
Nom	Indiquez l'état civil du
Prénom	collaborateur
Poste	
E-Mail	
Né(e) le : N° S	5:
Date d'entrée 01/08/2010	e de Sortie 31/12/2999
Précédent	Suivant

La création d'un collaborateur est automatiquement demandée lors de l'ouverture du programme vous n'avez qu'à vous laisser guider par l'assistant.

Pour créer un collaborateur ultérieurement, il suffit d'aller dans l'onglet « FICHIER » puis de cliquer sur le bouton et utiliser l'assistant.

2. Modifier un collaborateur

La modification se réalise en procédant comme pour la création Onglet « Fichier » menu « Modifier un collaborateur »



Ensuite double-cliquez sur la personne concernée, remplacez les données à modifier puis n'oubliez pas de valider les changements grâce au bouton « Appliquer » sinon elles ne seront pas prises en compte.



3. Supprimer un collaborateur

Utilisez le bouton « supprimer ».. En réalité le collaborateur ne peut pas être supprimé, il est en fait déclaré « Absent » de l'effectif. La suppression définitive est impossible s'il y a des taches de créées pour le collaborateur.

Vous pouvez filtrer l'affichage des listes (présents/absents/tous)





L'interface principale

1. Le bandeau Haut MSS-Planning Version 2010.08.Pre013 Service Co

Sur la partie du bandeau du haut vous pouvez visionner la version utilisée du logiciel et une liste déroulante vous permettant de changer de service.

Contrôle 😨 📼 🛎 🗶

Sur la partie droite vous disposez d'un bouton « Contrôle » vous donnant accès au lancement de la détection des anomalies.

2. Les onglets

Land the second second

Grace aux différents onglets vous accédez aux différents outils et menus pour exécuter les opérations nécessaires.

En faisant un double clic de souris sur l'onglet « menu » vous pouvez réduire l'onglet à la façon d' « Office ».

<u>A</u>ujourd'hui

Le bouton « Aujourd'hui » vous permet d'accéder rapidement au planning du jour.

Allerà 01/07/2010 🛗 🥑

Ce bouton vous permet d'accéder rapidement au planning d'une date précise.

En cours Prévisionnel 🔊 Final

Le sélecteur vous permet de visionner instantanément soit le planning en cours de modification, soit le planning prévisionnel ou encore le planning validé.



Le bouton permettant de rafraîchir l'affichage du planning.



Cette icône vous permet de visionner, soit les plannings de travail soit les plannings de repos (congés hebdo, rtt, maladie, CP etc...). Il suffit de cliquer sur l'icône pour passer des heures de travail aux heures de repos.

	Planning en c
Zone de	es repos
🥌 Lundi 23 (Aoû.) 🧪	🥌 Mardi 24 🧪
Zone pi	incipale
Mardi 24 🛛 🖉	

Le planning est divisé en plusieurs zones.

La zone principale sous le libellé des jours représente l'emplacement où sont inscrites les tranches horaires de travail.

La zone située au dessus des jours est la zone où sont notés les repos.

Une petite loupe vous permet de visionner le jour seul sur une page entière.





Un bouton (-) vous permet de supprimer rapidement l'ensemble des taches de la journée.



En faisant un clic droit sur la zone « repos » du planning vous pouvez ajouter un repos pour l'employé sélectionné.



10-5

20

25

30

10

20.

15 -

Les onglets « Menu » 1. Outils Periode à duplique : Copier à partir de la Compteurs (F12) & dour that Aler à D1/07/2010 Compteurs (F12) & dour that Aler à D1/

Outils de duplication '

Outils de transposition

L'onglet outil vous permet d'utiliser des outils pour simplifier l'utilisation du planning. D'abord un **outil de duplication**, vous permet de dupliquer une période et ses plannings vers

une autre date. Cet outil ne peut pas dupliquer une période future vers le passé.

Ensuite, vous disposez aussi d'un **outil de transposition**, vous permettant de convertir les plannings affichés à l'écran d'un employé vers un autre. L'action se réalise pour toutes les tranches horaires de la semaine affichée.

2. Fichiers



L'onglet « Fichier » vous permet d'accéder directement à certains fichiers indispensables.



Le bouton « Collaborateurs » permet de créer, de modifier les fiches collaborateurs.

Voir les procédures dans le chapitre « Les Collaborateurs »



Le bouton « Paramètres », sert à modifier les paramètres du programme. Soit en utilisant l'assistant, soit en accès direct.



Le bouton « Maintenance » vous assiste pour réaliser des sauvegardes, des restaurations de données, des réparations de données, le réglage des paramètres d'imprimante et même une option pour nous communiquer directement soit les bugs, les problèmes du logiciel, vos suggestions afin de nous permettre d'améliorer rapidement le logiciel.

3. Imprimer

20 utils	Fichiers		[™] <u>R</u> epos	Compteu	ırs (F12)	<u>A</u> ujourd'hui	Aller à	01/07
En Cour	s Employ	yé Prévision	nnel F	inal Gra	aphique	Variante	e P	aie

L'onglet « Imprimer » vous permet différentes options d'impression mais pas seulement. Les gros boutons permettent l'impression sous différentes formes des plannings, selon vos besoins. (Voir le chapitre « Les éditions ») Les séries de boutons « Valider » permettent de valider les plannings comme prévisionnel ou de valider le planning final.

4. Repos

20utils	rimer P<u>R</u>epos Compteurs (F12)	Aujourd'hui Alle
24/08/2010	Repos Hebdomadaire	
	Repos Compensateur	
Sélectionnez un Employé	Congés Annuel	
·	Maladie	
	Absence NON Justifiée 🗾 👻 🧧	estion repos

Cet onglet vous permet de gérer les repos. Ajouter un repos. Sélectionnez la date, le collaborateur, le type de repos et valider avec le bouton « Valider » qui devient visible.

Un bouton particulier vous donne accès à d'autres options

En cliquant sur ce bouton « Gestion repos » un menu s'ouvre. « **Ajouter un type de repos** » selon vos habitudes ou vos conventions vous pouvez créer vos propres types de repos, exemple « *journée blanche* »



« **Repos Multiples** » Cette option vous permet de créer des repos multiples pour un collaborateur.

Il suffit de se laisser guider par l'assistant pour créer rapidement plusieurs repos consécutifs ou pas.

« Lister les congés » permet d'imprimer l'ensemble des congés acquis ou utilisés par un collaborateur.

5. Compteurs

20utils	Eic	hiers 🔈	Imprimer	<u>≁R</u> epos	Compteurs (F12)
	¢ Nom	AUL	SANDRINE		
901-	/5	34,50	38,50		
L'EN	/M	103,25	120,50	Différence	avec le temps programm
	/An	138,25	146,86	oncence	avec retemps programm

L'onglet compteur est un outil indispensable et primordial. Vous visualisez en un instant les heures de chaque collaborateur pour la semaine, le mois et l'année.

Les compteurs deviennent rouges si les temps du planning dépassent les temps programmés individuellement.

Si vous survolez les compteurs avec la souris une bulle colorée apparait (la couleur spécifique du collaborateur) en indiquant la différence entre le temps de travail du planning et les temps de travail programmés pour chaque personne.

38,50 146,8 Différence avec le temps programmé SANDRINE 20.5 h	SANDRIN	E	
38,50 20,00 146,9 Différence avec le temps programmé SANDRINE 20.5 h			
SANDRINE 20.5 h	38,5	0	
SANDRINE 20.5 h	120,	10 -	
SANDRINE 20.5 h	146,8	Différence avec le temps programmé	
SANDRINE 20.5 h			
SANDRINE 20.5 h			F
20.5 h		SANDRINE	
8 Démocrático acomite aceite		20.5 h	
Démandré de la maria	8		ľ
Depassee(s) pour le mois		Dépassée(s) pour le mois	5

Vous pouvez filtrer l'affichage du planning en cliquant sur la case « Filtrer » située sous la photo du collaborateur.







Les taches sous forme graphique

1. Créer une tache

Pour créer une tache.

-Sélectionnez dans les compteurs la personne concernée

-Avec la souris, en maintenant le bouton gauche de la souris enfoncé, sélectionnez la période sur le planning. -Une fenêtre s'ouvre pour valider ou modifier la tache.

2. Modifier une tache

Pour modifier une tache, vous devez simplement doublecliquer sur la tache dans le planning, la fenêtre s'ouvre, vous pouvez alors modifier manuellement les horaires ou le collaborateur.

Les modifications d'une tache peuvent aussi se réaliser à l'aide de la souris. Il suffit alors de sélectionner la tache, son

contour devient rouge, et en maintenant le bouton gauche de la souris appuyé, vous pouvez déplacer la tache plus tard dans la journée ou sur un autre jour.



Vous pouvez aussi modifier la durée de la tache simplement à l'aide de la souris en sélectionnant le début ou la fin de la tache et en maintenant le bouton gauche de la souris enfoncé, il suffit de tirer vers le haut ou le bas pour allonger ou réduire la ta durée de la tache.



Bien sûr les compteurs individuels se mettent à jour automatiquement.

3. Supprimer une tache

Cette opération est simple, il suffit de sélectionner la tache, son entourage devient rouge, puis d'appuyer sur la touche « DEL » ou « Supp » de votre PC. 9

Vous pouvez aussi supprimer toutes les taches d'un jour grâce au bouton.









Les taches sous forme de liste



manuellement les données. Soit par le biais du menu latéral droit.

5. Supprimer une tache

Vous pouvez aussi supprimer un ou plusieurs taches simplement en sélectionnant avec la souris les taches que vous souhaitez supprimer puis de cliquer sur le bouton supprimer. En maintenant le bouton « ctrl » enfoncé et en sélectionnant avec la souris les taches à supprimer vous pouvez réaliser rapidement des suppressions sur des périodes différentes.

6. Filtrer les listes.

Vous pouvez filtrer les listes de taches grâce à l'outil filtre

7. Outil « Transposer ».

MSS-Planning dispose avec cette nouvelle version d'une puissante fonction de transposition. En effet vous pouvez sélectionner différentes taches sans restriction (n'importe quel collaborateur, n'importe quel jour etc...).



Rafraichir

Nouveau — Supprimer M Export Enrouler

Outil de	Menu: Transposer
transposition	 Sélectionnez les lignes dans le tableau de gauche Sélectionnez le collaborateur
	Stéphane KILI
	3 Validez la transposition







Les repos

1. Préalable

Par repos, nous entendons tout temps de non activité, repos hebdomadaire, repos trimestriels, congés annuels, maladie, accident du travail, RTT, absence justifiée ou non etc...

2. Comment gérer les repos ?

Pour ajouter un repos unique pour un employé sur une journée, il suffit de cliquer avec le bouton droit de la souris sur le bandeau des repos (au dessus du planning) pour ouvrir le menu repos et afficher l'onglet « repos ».

Sélectionner l'employer dans l'onglet, puis le type de repos puis valider. Le repos s'ajoute automatiquement.

Vous pouvez aussi ajouter plusieurs repos consécutifs ou pas pour un employé.

Pour cela, cliquez sur le bouton « Gestion des repos ... Repos multiple»

Une fenêtre s'ouvre, il vous reste plus qu'à suivre le guide...sélectionnez l'employé, le type de repos, les dates et validez.







Les repos n'ajoutent aucune heure dans les compteurs d'heures, sauf les cas particuliers de la maladie et des Congés annuels.

3. Cas particuliers.

Certain cas particuliers peuvent se présenter selon les accords de branche spécifiques aux entreprises ou les méthodes de calcul adoptés par l'entreprise. C'est par exemple de cas des arrêts maladie.

CAS DE JOUR DE MALADIE

1^{er} cas : Les jours de maladie son considérés comme jour d'absence avec un temps décompté=0 h (Méthode 1)

2eme cas : Les jours de maladie sont décomptés avec un nombre d'heure moyen spécifique au collaborateur. Dans ce cas lors de la création du repos (maladie) vous devez entrer le nombre d'heure correspondant. (Méthode 2)

3eme cas : Pendant les jours de maladie les heures planifiées sont toujours comptées dans les compteurs d'heures du collaborateur, mais le collaborateur est absent. (Méthode 3)

Méthode 1

Pour ajouter un jour de maladie, cliquez sur l'onglet « Repos »

✓ 24/08/2010 Sélectionnez un Employé	Repos Hebdomadaire Repos Compensateur Congés Annuel	Ajouter un Repos	
SANDRINE	Maladie		
	Absence NON Justifiée 🗸 🗸	Gestion repos	



Il apparait à droite quelques éléments supplémentaires.

	Ce collaborateur travaillait : 0	Heure(s) ce iour
Ajouter un kepus	🖲 Heures Travaillées	Nombre d'heures fixes
Gestion repos	Heures comptées en maladie ?	0

Pour la méthode 1 indiquez 0 dans la case « Heures comptées en maladie »

Pour la **méthode 2** cliquez sur le sélecteur « Nombre d'heures fixes » et inscrivez le nombre d'heures relative au collaborateur dans la case « Heures comptées en maladie ». Ce nombre d'heures équivalent de présence sera ajouté aux compteurs.

Pour la **méthode 3** cliquez sur le sélecteur « Heures Travaillées », ce seront alors le total heures planifié sur le jour qui sera ajouté en maladie au collaborateur. Dans ce cas le programme vous propose automatiquement de supprimer les tranches horaires ou le collaborateur travaillait, pour éviter les incohérences.



Ļ	Ajout du repos « Maladie »	MA	L
🥏 Mercredi 25 🎤		Mercredi 25	- 8
SANDRINE de 10:00 à 12:30	MSS-Planning Version 2010.08.Pre Voulez vous supprimer les heures de travail correspondantes au jour de maladie ? Supprimer Ne pas supprimer		
•	Suppression de la tache		

CAS DES CONGES PAYES

1^{er} cas : Les jours de CP son considérés comme jour d'absence avec un temps décompté=0 h. Les jours de CP ne sont pas compté dans le temps total annuel de travail (Méthode 1)

2eme cas : Les jours de CP son considérés comme jour d'absence avec un temps décompté dans les compteurs d'heures annuels. (Méthode 2)

Le choix du type de calcul à effectuer se renseigne dans les paramètres généraux de l'application. (Voir chapitre « Les Paramètres généraux »)



Mettre 0 si le temps équivalant travail=0 sinon indiquer le temps de travail équivalent pour chaque jour de CP pris.

CAS DES CONGES TRIMESTRIELS

Dans certaine branche, un congé trimestriel est accordé, cependant tous n'y ont pas forcément droit. Pour l'activer automatiquement il suffit de cliquer dans la fiche du collaborateur la case « Congés Trimestriels», ils seront ajoutés automatiquement à la somme des congés payés lors de la validation du planning, à raison de 3 jours le 31 mars, 3 jours le 31 juin et 3 jours le 31 décembre, selon la convention.

CAS DES REGULARISATIONS DE CONGES PAYES

En cas d'erreur, de régularisation ou d'enregistrement des soldes initiaux, vous pouvez ajouter débiter des jours de CP aux collaborateurs.

Pour cela, allez dans la fiche du collaborateur, puis utilisez l'onglet « Temps », à coté du solde de CP, vous disposez d'un bouton (« œil »), pour accéder à la gestion individuelle des CP.



En cliquant dessus vous ouvrez une fenêtre.

		Réa	liser une	régularisation de Congés
	Pour information			
🗢 Date	🕈 Descriptif 🔍	📍 Crédit	Débit 😽	Voulez vous réaliser une
01/07/2010	solde 2009 (Ajout Manuel)	10,00	0,00	régularisation de CP ?
26/07/2010	CA	0,00	1,00	Attention vous ne pourrez seulement
27/07/2010	CA	0,00	1,00	ajouter ou supprimer des conges.
28/07/2010	CA	0,00	1,00	
29/07/2010	CA	0,00	1,00	
30/07/2010	CA	0,00	1,00	
31/07/2010	CA	0,00	1,00	
31/07/2010	Congés Acquis en Juillet 2010	2,50	0,00	
Somme		12,50	6,00	Continuer

Cette fenêtre vous permet de visionner l'ensemble des actions (débit ou crédit) des jours de CP de la personne. Elle vous permet aussi de réaliser ce type d'action. Vous pouvez ajouter ou déduire des congés, manuellement.







Les Contrôles

1. Contrôle des temps de repos

L'outil contrôle vérifie que les temps de repos programmés soient respectés. Entre deux jours.

2. Contrôle des temps de travail maximum

L'outil contrôle vérifie que les temps de travail programmés soient respectés par jour.

3. Contrôle des chevauchements

L'outil contrôle vérifie que les temps de travail programmés ne se chevauchent pas sur des créneaux horaires identiques

Contrôle des amplitudes L'outil contrôle vérifie que l'amplitude de travail programmés soit respecté

5. Contrôle des cohérences travail/repos L'outil contrôle vérifie que les temps de travail et les périodes de repos ne se chevauchent pas, on ne peut pas être en repos et en même temps en travail.

6. Contrôle des oublis de programmation de temps de travail ou de repos

L'outil contrôle vérifie que chaque jour tout les collaborateurs ont une tache de travail ou de repos. Chaque jour tous les collaborateurs doivent avoir une tache, soit de travail soit de repos.



Les éditions

1. Editer les plannings

L'édition des plannings peut se réaliser de plusieurs façons.



Les plannings « En cours » sont les plannings en cours d'utilisation.

Les plannings par employés, vous permettent d'imprimer les plannings individuels, afin de les distribuer éventuellement aux employés.

Les plannings prévisionnels sont les plannings que vous avez réalisés en début de mois ou de semaine, que vous avez validés comme étant prévisionnels (se sont les plannings prévus en début de mois)

En cours de mois vous pouvez toujours apporter les modifications nécessaires puis en fin de mois vous devez alors valider le planning après avoir réalisé les éventuelles corrections et modifications.

Les validations du planning en « Prévisionnel » puis en « Validé » se réalisent avec les boutons « Valider » situés en dessous des boutons « Prévisionnel » et « Final »

Les plannings « graphique » sont les plannings de la semaine affichés sous forme graphique.

Le bouton variante apporte une autre forme d'impression des plannings (sans les congés)

Pour certains plannings vous pouvez choisir les personnes concernées, et la période à afficher, une boite de dialogue s'ouvre alors pour vous demander de confirmer vos choix.

2. L'état préparatoire de paie

L'état préparatoire de paie n'est fiable et complet que si l'ensemble du mois est validé. L'état peut toutefois être imprimé mais il peut présenter certaines erreurs ou omission d'information.

Cet état comprend plusieurs informations : -Le nom et prénom du collaborateur, -Son No de SS, -L'ancienneté du collaborateur, -Son Solde de Congés Annuels, -Le nombre de jours qu'il a pris pendant la période, -Les dates des congés Annuels, -Les heures de travail, -Les heures réalisées au delà du nombre d'heure du contrat du collaborateur, -Les heures réalisées de nuit, (option) -Les heures comptabilisées en heures travaillées mais étant des repos, (option)

-Les heures prévues au contrat.
-Le nombre de jours fériés travaillés,
-Le nombre d'heures travaillées en jours fériés,
-Le nombre de dimanche travaillés,
-Le nombre d'heures travaillées le dimanche,

Dans le cas ou la période complète du mois sélectionné ne serait pas validée, l'état imprime en rouge un texte indiquant le problème.

3. La liste de repos

	01/01	/2010	au 31/1	2/2010		
						EEEEEEEE
					Service	e : Service Test
INGRID						
Congés Ut	ili sés					
Date	Descriptif	Crédit	Debit			
09/08/2010	Congés Annuel	0,00	1,00			
10/08/2010	Corgés Annuel	0,00	1,00			
11/08/2010	Congés Annuel	0,00	1,00			
	Congres Annual	04,0				
	Service Annual	0.00				
		0,00				
Congés Aj	outés manuellement					
Date	Descriptif	Crédit	Debit			
01/07/2010	Solde 2009 (Ajout Manuel)	4,50	0,00			
		4,60	0,00			
			_			
	Solde Hors Période Solde Cor	1ges = -0,50				
	Bolde Hors Periode Solde Cor	1gês = -0,50				
	Bolde Hors Periode Solde Corr	ngés = 0,60				
	Bolde Hors Periode Solde Cor	1gés = -0,60				
	Bolde Hors Periode Solde Cor	1gés = -0,60				
	Solde Hors Periode	ng#s = -9(50				
	Balde Hors Periode Solde Cor	ng#s = -9(60				
	Bolde Hors Periode	ng#s = 0,60				
	Solde Hors Periode Solde Cor	1gês = 0,60				
	Bolde Hors Periode	1985 == 1180				
	Bolde Hors Periode Solde Cor	1g4s = -1.60				
	Bolde Hors Periode Solder Cor	1ges =0.60				
	Bolde Hors Periode	1996 = 0,60				
	Solde Hors Periods	1985 = 0.60				
	Bolde Hors Periode	1gés = 0,60				
	Bolde Hors Periode Solde Corr	1gês = 0.60				
	Bolde Hors Periode	1gés = 0.60				10

Cette liste vous permet de visionner les listes de repos acquis ou pris par le collaborateur, ils sont regroupés par type de repos, le solde y est indiqué.

ATTENTION

CERTAINS

JOURS DU PLANNING

NE SONT PAS

VALIDES



Le Groupeware Gestion des droits

Le Groupeware

1. Qu'est-ce que le Groupeware ?

Le groupeware est un outil très utile et puissant puisqu'il vous permet de gérer les droits d'utilisation de MSS Planning. Vous pourrez gérer individuellement les autorisations d'accès de chaque utilisateur en leurs donnant accès aux fonctions que vous décidez de leurs donner.

Pour plus de renseignement contactez notre support : info@mandysoft.com.





Contact

2. Pour nous joindre :

Par Mail : info@mandysoft.com

Par Courrier : MandySoft 12 impasse Octave Lemenuel 50680 Moon Sur Elle





Les cas particuliers

1. Créer une tache avec des heures de nuit et de jour.

Exemple : Dans mes paramètres, les heures de nuits commencent à 22h et finissent à 6h et 7% de bonus heures de nuit sont comptabilisées

Si Paul doit travailler de 22h à 8h : je dois créer 2 taches :

1 tache de 22h à 6h puis une autre de 6h à 8h ainsi les heures bonifiées de nuit ne seront calculées que sur la période 22h/6h

